



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23092453

le,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

06 JUL. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0746 927 318**

Nom

(en entier) : **AXITAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue Hector Gratia 17 - 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Décision de l'actionnaire unique en date du 12 Mai 2023.

Procès-verbal de la décision de l'actionnaire unique agissant au nom et pour compte de l'assemblée générale de la S.R.L AXITAM

L'actionnaire unique fait mention dans le présent procès-verbal des décisions qu'elle a prises au regard des points suivants :

Transfert du siège social :

Il est décidé à partir de ce jour de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

126/A Rue de la Centenaire, 7050 ERBAUT

Délégation

L'actionnaire unique décide de donner mandat à la SRL FIMAT & Co (BCE : 0474.361.573), représentée par Monsieur MATHIEU-François Christophe, pour la réalisation des formalités administratives, établissement des différentes déclarations.

Etabli à Chapelle-Lez-Herlaimont, le 12 mai 2023

GILOT Régis

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/07/2023 - Annexes du Moniteur belge